



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

DELIVRANCE DE LICENCES AUX JEUNES ETRANGERS : REACTION DE LA FFF

Les problèmes de délivrance de licences aux jeunes footballeurs étrangers, évoqués en particulier par la Ligue des Droits de l'Homme, n'ont pas échappé aux responsables de la FFF.

La FFF applique aujourd'hui les consignes strictes établies par la FIFA, visant à mettre fin au trafic de mineurs dont certains jeunes footballeurs peuvent être victimes.

Si la FFF soutient la FIFA dans sa volonté d'enrayer ces dérives, elle n'oublie pas sa vocation première, à savoir accueillir, au sein de ses clubs, tous les jeunes désirant pratiquer le football.

Cette situation problématique, impliquant hélas plusieurs centaines de jeunes – et non pas d'autres chiffres avancés par ailleurs – sera étudiée à l'occasion du prochain Conseil Fédéral, le vendredi 1^{er} avril 2010, pour trouver des solutions permettant d'assouplir la directive de la FIFA, qui ne concerne qu'une minorité de cas.